Liminaire



Normandie 12/03/26

Sujets abordés :

Rôle et utilité des représentants élus – Effectifs du SAR – Recrutements externes et intégration

Sites de concours Caen / Rouen

Déclaration liminaire lue par la CFE-CGC de l'Insee en ouverture du CSA plénier du 12 mars 2026

« Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs les membres du comité social d'administration de la DR Insee de Normandie.

Nous souhaitons tout d'abord vous remercier, d'avoir eu une pensée et un mot dans votre avant-propos du programme annuel de travail pour nos collègues disparus en 2025. Les agents ne les oublient pas non plus. Et nous souhaitons la bienvenue à M. Pochez, recruté dans ce contexte si délicat.

Sur un autre plan, en tant qu'organisation syndicale, nous vous remercions également d'avoir rappelé dans cet avant-propos que nous sommes dans une **année électorale** et qu'il s'agit d'un moment démocratique important. Sans faire aucun procès d'intention, nous vous réaffirmons que les agents voteront s'ils pensent que leurs votes sont utiles, c'est à-dire s'ils constatent, au fil des ans que ce qu'expriment leurs représentants est pris en compte, influe sur les décisions de l'administration. Une partie importante du travail des représentants du personnel se fait dans le secret, car il s'agit d'accompagnement d'agents. Nous ne pourrons donc pas communiquer sur cela. Une autre partie de notre travail est plus visible et est le fruit de discussions avec l'administration.

Nous savons que **nos demandes sont parfois suivies** et nous ferons un bilan honnête avant les élections, en rappelant bien qu'un certain nombre d'avancées ont été obtenues grâce à des intersyndicales.

Dans d'autres cas, en dépit d'un travail important, nous n'en voyons pas les fruits. Nous y reviendrons tout à l'heure lors de l'examen du PAT 2026, mais nous avons été surpris de ne voir aucune référence dans le PAT du pôle PPI aux recommandations faites par les représentants du personnel des trois syndicats dans leur rapport de visite effectuée à PPI à l'automne dernier.

Deuxième point, bien qu'il n'y ait pas de point spécifique sur la mobilité aujourd'hui, **nous sommes étonnés du nombre d'agents en mobilité au SAR de Caen**. Y a-t-il une raison objective (durée de postes…) ou est-ce le symptôme d'une autre cause ?

Nous observons aussi à nouveau la fermeture d'un poste au SAR. Ce n'est pas le premier. Depuis des années, on ferme régulièrement des postes au SAR... puis on regarde comment le SAR peut fonctionner. Alors que la logique devrait être inverse.. Notre question est simple : **jusqu'où ira-t-on dans les fermetures de poste au SAR ?**

Troisième point, concernant les mobilités. **L'Insee va de plus en plus chercher des agents à l'extérieur** sur des compétences particulières, dont nous avons besoin. L'intégration à l'Insee, où nous sommes globalement heureux et nous n'allons pas en rougir, agit comme un véritable miroir aux alouettes pour ces agents qui espèrent une intégration. Sauf que pour être intégrés, ces agents doivent bouger, faire leurs preuves sur d'autres postes, ce qui est loin d'être évident lorsque l'on est recrutés sur un certain type de compétences. Notre question sur ce sujet ne sera pas philosophique (faut-il ou ne faut-il pas intégrer des agents avec des compétences non « cœur de métier »?) mais modeste, pratique et applicable en local : **ces agents sont-ils suffisamment prévenus des conditions d'intégration ?**

Enfin, quatrième et dernier point, à propos des **concours internes**. Depuis qu'ils ne sont plus que sur un seul site, ils sont systématiquement organisés à Caen. Pour des raisons d'équité, **nous souhaiterions qu'ils soient organisés en alternance entre Caen et Rouen**.

Merci de votre écoute. » ■

Les élus CFE-CGC Insee présents lors du CSA :
Émilie Aubry - Sébastien Chéron – Grégory Cognard – Claire Godin